

Un deuxième quartier classé prioritaire de la politique de la ville

Depuis le 1er janvier 2024, Villeparisis a obtenu un deuxième quartier classé prioritaire de la politique de la ville (QPV) : le quartier Normandie-Niemen/Poitou. Grâce à l'action municipale, un décret reconnaissant ce quartier comme prioritaire lui permettra de bénéficier de plus de soutien de l'État et de mesures visant à compenser les écarts de niveau de vie avec le reste du territoire, dans des domaines tels que l'éducation, l'emploi, l'insertion, le développement économique ou les enjeux sociaux.

